

RAPPEL AU REGLEMENT DU SUIVI MEDICAL

Sportifs concernés : Skieurs en pôle ou skieurs figurant sur la liste des sportifs de haut niveau (espoirs ou nationaux)

Examens à l'entrée sur la liste ou en pôle (en général en juin)

- Examen médical avec bandelette urinaire et électrocardiogramme
- Echographie cardiaque (à faire chez un cardiologue libéral ou en milieu hospitalier). Ne pas confondre l'électrocardiogramme et l'échographie cardiaque : ce ne sont pas les mêmes examens ! L'échographie cardiaque fait partie des examens d'entrée et ne sera à refaire (entre 18 et 20 ans) que si elle a été faite la 1^{ère} fois avant l'âge de 15 ans.
- Test d'effort maximal.
- Examen dentaire. Demander un certificat et le faire parvenir à la FFS.

Les examens d'entrée sur liste sont pris en charge par la FFS selon un barème.

Examens du suivi annuel à faire chaque année (la 1^{ère} année, il y aura donc à faire **à la fois** les examens d'entrée sur liste et ceux du suivi annuel)

- Examen médical avec bandelette urinaire 2 fois/an dont un au moins avec un électrocardiogramme : le 1^{er} examen avant le 31.12 et le 2^{em}. examen entre le 01.01 et le 30.06 si possible
- Entretien diététique et psychologique 2 fois/an pour les mineurs (fait à Mulhouse à la suite de l'examen médical)
- Un examen dentaire : 1 fois/an. Demander un certificat et le faire parvenir à la FFS.
- Bilan sanguin : disciplines alpines et saut (nordiques non endurantes) : 1/an à partir de 15 ans. Disciplines nordiques endurantes : fond, biathlon, combiné nordique : 3/ an à partir de 15 ans (automne-début d'hiver- fin de saison).
- Pour les alpins uniquement : un examen ophtalmologique spécialisé/an.
- Le test d'effort n'est obligatoire que tous les 4 ans (C'est une décision propre au CRMV de faire un test chaque année à l'automne pour les disciplines nordiques endurantes).

Les examens obligatoires du suivi sont pris en charge par la FFS selon un barème. (Les tests d'effort supplémentaires sont payés par le CRMV).

Il est important de bien effectuer **dans les délais et de votre propre initiative**, les examens demandés. Il est inutile de demander une confirmation à un cadre sportif. Adressez-vous directement au bureau médical de la FFS pour avoir une confirmation (si elle est nécessaire).

Barème pour la saison 2009-2010.

Visite médicale : 44 €, Echographie cardiaque : 96 €, Test d'effort : 110 €, Un bilan sanguin : 37,48 €, Les 3 bilans sanguins : 112,44 €, Test visuel pour les alpins : 25,32 €.